

HORAIRES FORMATIONS BE

1. Identification de l'établissement

Nom de l'établissement : Auto-École Dyna'Conduite

Numéro d'agrément préfectoral : E25 054 00070

Responsable pédagogique : Bruno Bezet

Personne en charge des relations avec les élèves : Bruno Bezet

2. Équipe pédagogique

Nom de l'enseignant	Qualification / Mention
Bruno Bezet	Enseignant de la conduite et de la sécurité routière – Permis B, BE – Mention deux-roues

3. Organisation des cours théoriques

Les séances théoriques dédiées au permis BE sont dispensées dans les locaux de l'auto-école par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques abordées sont déterminées en fonction du profil des élèves, de leurs besoins pédagogiques et de l'avancement de leur formation. L'organisation des séances tient également compte de la composition des groupes et des disponibilités des élèves afin de faciliter leur participation.

Ces cours peuvent être programmés du lundi au samedi, selon le planning de formation établi par l'auto-école. Mais un créneau est dédié le

- Mardi : 17h00 – 19h00

4. Contenu de la formation théorique

La formation théorique associée au permis BE a pour objectif de permettre au candidat d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur et d'une remorque dont le poids total autorisé en charge dépasse les limites du permis B.

Elle vise notamment à sensibiliser le candidat aux contraintes spécifiques liées à la traction d'une remorque, à la sécurité routière et aux règles réglementaires applicables à ce type de véhicule.

Cette formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Réglementation et aspects administratifs

- Les conditions d'obtention et de validité du permis BE
- La réglementation relative aux ensembles de véhicules
- Les règles d'immatriculation et de signalisation des remorques
- Les obligations d'assurance et les documents administratifs obligatoires

Connaissance de l'ensemble tracteur / remorque

- Les caractéristiques techniques des véhicules tracteurs et des remorques
- Les différents types d'attelages et leurs spécificités
- Les dispositifs de sécurité et de signalisation

Vérifications et sécurité

- Les contrôles à effectuer avant le départ :
 - état de l'attelage
 - bon verrouillage de la tête d'attelage
 - branchement électrique
 - état des pneumatiques
 - fonctionnement de l'éclairage et de la signalisation
- La vérification du bon arrimage du chargement

Chargement et répartition des masses

- Les principes de répartition des charges
- L'influence du chargement sur la stabilité de l'ensemble
- Les risques liés à une mauvaise répartition du poids

Comportement du véhicule en circulation

- L'augmentation des distances de freinage
- L'impact du poids et du gabarit sur la conduite
- Les phénomènes de lacet ou de mise en portefeuille
- L'influence du vent latéral

Adaptation de la conduite

- L'anticipation et l'adaptation de la vitesse
- Les dépassements et croisements avec un ensemble attelé
- La gestion des virages et des girations
- Les manœuvres spécifiques avec remorque (marche arrière, stationnement)

Sécurité routière

- Le partage de la route avec les autres usagers
- La prise en compte des usagers vulnérables
- Les risques liés à la fatigue, à l'alcool, aux drogues et aux médicaments
- L'adaptation de la conduite aux conditions météorologiques

5.Moyens pédagogiques utilisés

La formation théorique s'appuie sur différents supports pédagogiques :

- supports pédagogiques réglementaires
- vidéos et supports visuels de sécurité routière
- échanges pédagogiques avec l'enseignant
- étude de situations concrètes de circulation avec remorque

6. Organisation des cours

Les cours théoriques peuvent être dispensés :

- en salle dans les locaux de l'auto-école
- en complément des séances pratiques

7. Lieu de formation hors circulation (plateau)

Les exercices pratiques hors circulation sont réalisés sur un espace dédié situé sur le parking du Zénith de Nancy.

Adresse : Rue du Zénith – 54320 Maxéville

Temps de trajet estimé depuis l'auto-école :

- En voiture: environ 28 min
- En transports en commun : environ 1h10 ligne de bus le T3 et le 13 puis une marche de 10 min
- À vélo : environ 41 minutes
- À pied : environ 1h 55 minutes

7. Conditions d'accueil sur la piste

La zone d'entraînement correspond à un parking mis à disposition pour la formation. Elle ne comporte pas d'infrastructures permanentes telles que sanitaires, locaux techniques ou restauration. En cas d'intempéries, les élèves peuvent s'abriter dans le véhicule d'accompagnement.

8. Disponibilité de la piste

L'utilisation de la piste est possible du lundi au samedi entre 7h00 et 20h00 selon la programmation des séances de formation.

La formation pratique aura lieu le mardi de 8h00-12h00/13h30-17h00

9. Partage de la piste

La piste est partagée entre deux autres auto-école : l'auto-école MAXDRIVE et l'auto-école Seichamps Conduite

